

Paris, le 13 septembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'USPO

Le Conseil d'Administration de l'USPO qui s'est réuni le jeudi 12 septembre, demande à l'unanimité de supprimer le plafond de remises de 17 % prévu sur les médicaments génériques et les spécialités soumises au TFR.

Ce plafond avait été mis en place au moment où le marché des génériques n'était pas encore stabilisé.

Ce marché étant devenu mature avec des laboratoires pharmaceutiques bien implantés, ce plafonnement n'est plus légitime et nous proposons une libéralisation des remises sur les génériques et les médicaments concernés.

Cette préconisation était déjà prévue dans le rapport IGAS sur la pharmacie.

Gilles Bonnefond
Président
Contact : 06.79.68.01.32